



ACM de Saint-Yvi
GOAREM GRAND (proche bois de Pleuven)
29140 SAINT-YVI
EMAIL : alsh@saint-yvi.bzh
NUMERO PROFESSIONNEL : 06 42 56 53 25 / Sébastien ou Julien

INSCRIPTION SEPTEMBRE 2025

FONCTIONNEMENT, INSCRIPTIONS

L'accueil de Loisirs accueille, tous les mercredis et vacances scolaires,
Les enfants de 3 ans à 12 ans.

- A la journée de 8h45 à 17h15
- A la demi-journée avec repas de 9h00 à 13h30 ou 12h00 à 17h15

Les annulations se font 10 jours avant la présence.

Une garderie se tient à l'Accueil de Loisirs, le matin de **7h30 à 8h45** et le soir de **17h15 à 18h30**.

Aucun enfant ne peut quitter l'Accueil de Loisirs ou la garderie sans l'autorisation des parents.

*Si c'est une première inscription, les parents doivent fournir :

*Une fiche de renseignement 2024 à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune et les documents demandés.

*Si l'enfant est déjà venu, vous devez seulement fournir :

*L'attestation d'assurance de l'année scolaire en cours 2023/2024

Si le nombre d'enfants est inférieur à 7, le directeur est dans l'obligation de fermer l'Accueil de Loisirs.

***L'avis d'imposition de l'année en cours, pour une facturation réelle à votre venue**

SANTE, HYGIENE, VETEMENTS

- Pour les enfants faisant la sieste, ils peuvent apporter leur doudou mis dans un sac en tissu et leur suce dans une boîte avec leur nom dessus (pour plus d'hygiène).

Si l'enfant ne fait pas de sieste inutile d'amener leur doudou.

- Le personnel de l'Accueil de Loisirs n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants. Si un enfant a un traitement, peut lui être administré à condition que les parents lui remettent l'ordonnance du médecin

- Lors de leur arrivée à l'Accueil de Loisirs, l'enfant doit être indemne de toutes infections contagieuses.

- Pour tout enfant reconnu souffrant à l'Accueil de Loisirs, les parents seront contactés pour venir le chercher.

- L'enfant doit rester sous la surveillance de l'animateur(trice) responsable de son groupe. Si l'enfant pour raison de santé ne peut pas suivre les activités proposées, en aviser le directeur.

- Prévoir des affaires plutôt usées et abimées pour la journée de centre ainsi qu'une paire de bottes. (Ou chaussures fermées) sandales interdite.

REPAS

Les repas sont servis à la cantine de Carn Grand en liaison chaude, le goûter est à 16h
Si un enfant suit un régime ou est allergique à certains aliments, prévenir le directeur.

TARIFS :

Tranches	Quotient familial	Tarif journée par enfant	Tarif ½ journée avec repas par enfant	Garderie * Matin ou soir / Matin et soir
TARIFS EN COURS DE VALIDATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE				
Forfait en cas de dépassement d'horaires (Arrivée des parents après 18h30) : 15 € / Enfant				
Blocage d'une place sans présentation de l'enfant et sans respect des conditions de prévenance : Tranche applicable à la famille majoré de 10€/Enfant				

* Les tarifs de la garderie périscolaire s'appliquent en supplément pour les enfants présents avant 8h45 et/ou après 17h15

RAPPEL

Le coupon est à remettre en Mairie ou à l'Accueil de Loisirs directement

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe :

Adresse :

N° TELEPHONE URGENCE

Adresse Mail :

@

	03/09	10/09	17/09	24/09
JOURNEE 9H00 17H00				
½ JOURNEE 8H45 13H30				
½ JOURNEE 12H00 17H15				

Règlement intérieur de la structure à retrouver sur le site de la Mairie : <https://www.saint-yvi.bzh/acm-enfants/>